CHARTE ÉTHIQUE

ATTITUDES ET PRINCIPES

Ces principes font office de rappel et viennent compléter le règlement intérieur disponible sur le site internet ou affiché dans les gymnases. Les points abordés concernent tous les acteurs du club : joueurs, parents, responsables d'équipes et les dirigeants et éducateurs qui, par leur attitude, se doivent de montrer l'exemple.
Prendre une licence au Boulazac Basket Dordogne engage le licencié et ses accompagnants à signer et respecter le règlement intérieur ainsi qu'à participer activement à la vie du club.

1. PONCTUALITE
J'arrive à la salle 10 minutes minimum avant le début des entrainements. Je suis toujours à l'heure lors des rendez-vous pour les matchs et les départs du week-end. Je ne quitte jamais l'entrainement ou le match sans l'autorisation de l'entraineur.

2. ASSIDUITÉ
En choisissant ce projet sportif, je m'engage à faire mon maximum pour être présent aux entrainements. Je dois donc m'organiser pour être présent à tous les entrainements sauf pour raison médicale.

3. POLITESSE
En entrant dans le gymnase, je dis bonjour aux coaches, joueurs, dirigeants et parents présents. Je me dois d'avoir la même attitude chez les adversaires. Lors des entrainements je viens "checker" les coaches présents avant d'aller aux vestiaires.

4. INTENSITÉ/RIGUEUR
Je dois me donner à 100% à chaque entrainement et chaque match. Ma rigueur et mon intensité permanente, en plus de me permettre de progresser, sont une marque de respect envers mes coéquipiers et les objectifs que nous nous sommes fixés.

5. ENTHOUSIASME/PASSION
Le basket est avant tout un plaisir que je partage avec enthousiasme avec mes coéquipiers, le staff et les parents. Je dois donc venir à la salle avec envie, afin de tout donner pour ma passion, toujours avec une attitude positive

6. ÉCOUTE/DISCOURS POSITIF
Les échanges, peu importe l'interlocuteur, doivent être abordés dans la bienveillance. Prendre le temps d'écouter la personne en face, essayer de construire un discours positif, ne pas chercher le conflit, sont des éléments essentiels pour notre bonne communication.

7.RESPECT ET CIVISME
Tout licencié se doit d'avoir une attitude respectueuse vis-à-vis des entraineurs, des dirigeants, de ses coéquipiers ainsi que des arbitres. Il en est de même pour les parents. Ceux-ci sont là pour soutenir leur(s) enfant(s), ils devront donc avoir une attitude irréprochable durant les rencontres et les entraînements. Ils s'engagent à s'abstenir d'intervenir dans les décisions sportives prises par l'entraineur, le club, son comité directeur (composition de l'équipe, temps de jeu, etc…)
Lors des entrainements, un minimum d'adultes présents est souhaitable pour le bon déroulement des séances; les adultes présents se doivent de ne pas interférer ou perturber les séances.

8. LE TEMPS D'ENTRAÎNEMENT
Pendant les entraînements des autres équipes, je ne rentre pas sur le terrain.
Je n'utilise pas les ballons et paniers en dehors de mon temps d'entraînement.
Pendant les entraînements, les accompagnateurs (parents, frères, sœurs) restent dans les gradins situés à l'opposé de la table de marque. La table et les bancs d'équipe sont réservés aux joueurs et aux coaches.

9. PARTICIPATION DES PARENTS
Le rôle des parents est fondamental dans le bon déroulement de la saison. Afin d'assurer le fonctionnement quotidien de l'équipe, il vous sera demandé, à tour de rôle et deux fois par an, si chacun joue le jeu :

- de laver les maillots au retour des matchs ; le retour des maillots au club doit se faire lors du premier entrainement suivant le match.
- d'aider à la préparation et à l'installation des goûters d'après-match mais également au rangement et le nettoyage après le goûter.. Celui-ci est en partie fourni par le club, et peut être complété par les parents désignés avec des tartes, gâteaux, boissons...
- d'accompagner avec votre véhicule personnel les déplacements du samedi.

Les parents qui accompagnent les joueurs lors des matchs à l'extérieur, avec le minibus du club ou leur véhicule personnel, se doivent de respecter le code de la route. En cas d'utilisation d'un véhicule du club, toute amende reçue suite à une infraction reste à la charge exclusive du chauffeur.

CHARTE ÉTHIQUE

ATTITUDES ET PRINCIPES

De plus, un match de basket ne peut se dérouler sans la présence d'OTM (officiels de table de marque) licenciés : un chronométreur, un marqueur et un responsable de salle. Pour le bon fonctionnement des matchs à domicile chaque weekend, il est essentiel que chaque équipe possède des parents licenciés formés sur ces trois postes sous peine de forfait. De plus, la formation du joueur comprendra des initiations au fonctionnement de la table de marque, ils seront désignés à tour de rôle chaque week-end (à partir d'U13).

10. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En signant ce document, joueur et parent(s) s'engagent à respecter la présente charte, confirment avoir pris connaissance du règlement intérieur propre au Boulazac Basket Dordogne ainsi que les sanctions prévues pour toutes personnes ne respectant pas les directives qu'il en émane.

☞ https://boulazacbasketasso.fr/reglement-interieur

11. AUTORISATION LICENCIÉ MINEUR

Je soussigné, M./Mme

.....

Représentant légal du licencié mineur

.....

☐ Autorise l'association Boulazac Basket Dordogne à véhiculer mon enfant suivant le(s) moyen(s) de transport mis à disposition par l'association (minibus club, véhicules des entraîneurs et/ou des parents accompagnateurs), pour tous les déplacements prévus durant la saison sportive.

☐ Autorise l'association Boulazac Basket Dordogne à prendre, le cas échéant, toutes les mesures utiles en cas d'urgence. J'autorise également le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (sapeurs-pompiers, SAMU) pour y être pratiqué, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris anesthésie, sur mon enfant.

☐ Observation particulières (intolérances, allergies, traitements…) :

- Intolérance(s) :

- Allergie(s) :

- Traitement(s) :

- Autre(s) point(s) important à nous informer :

.....

.....

.....

.....

Fait à Le/...../.....

Signature Parents avec mention "bon pour accord"

Signature Enfant avec mention "bon pour accord"